

Mode d'emploi

Afin que votre enfant soit accueilli, vous devez, au préalable, vous assurer que celui-ci est bien inscrit à l'accueil de loisirs. Puis vous devez procéder à la réservation à l'aide de ce bulletin :

1. Remplissez les 2 volets en indiquant les jours de présence de votre enfant. à l'accueil de loisirs
2. Détachez la partie du bulletin qui vous est réservée. (conservez-la précieusement).
3. Transmettez le bulletin à la direction de l'éducation :
 - Par mail, à enfance@villeneuve-saint-georges.fr
 - Par dépôt à la direction de l'éducation (accueil ou boîte aux lettres)

BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT

Accueil périscolaire et ALSH mixte Anatole France	01 43 82 63 63
Accueil périscolaire mixte Anne Sylvestre	01 43 82 28 48
Accueil périscolaire mixte Berthelot	01 43 82 85 12
Accueil périscolaire et ALSH mixte Condorcet	06 73 04 13 37
Accueil périscolaire maternel Jean de la Fontaine	01 43 82 49 11
Accueil périscolaire maternel Jean Zay	01 43 89 52 14
Accueil périscolaire élémentaire Jules Ferry	01 43 82 23 93
Accueil périscolaire mixte Marc Seguin	01 43 89 67 80
Accueil périscolaire mixte Paul Bert	01 43 89 75 08
Accueil périscolaire maternel Paul Vaillant Couturier	01 43 89 05 58
Accueil périscolaire et ALSH mixte Saint-Exupéry	01 43 89 15 70
Accueil périscolaire maternel Victor Duruy	01 43 86 86 69

Pour les mercredis, l'inscription s'effectue à la journée ou à la demi-journée.

MATIN: accueil de 7h à 9h. **MIDI:** 11h30 à 13h30. **SOIR:** départ de 17h à 19h

Les enfants pourront fréquenter l'accueil de loisirs uniquement les journées réservées, celles non utilisées seront automatiquement facturées.

Les Données à caractère personnel collectées sont destinées à la Mairie de Villeneuve Saint-Georges et sont nécessaires à l'inscription aux activités périscolaires et extrascolaires pour l'année scolaire en cours. La Mairie de Villeneuve Saint-Georges se fonde sur son intérêt public pour traiter vos données. L'accès aux données est strictement limité aux collaborateurs de la Mairie de Villeneuve Saint-Georges en charge des traitements relatifs à la Direction de l'éducation. Elles sont conservées uniquement pour l'année scolaire en cours.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données à caractère personnel et à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité et de limitation du traitement des données vous concernant ainsi que du droit de communiquer des directives sur le sort de vos données après votre mort. Vous pouvez exercer vos droits en contactant le DPO de la Mairie de Villeneuve Saint-Georges à l'adresse suivante : dpo@villeneuve-saint-georges.fr

Si vous estimez que vos droits n'ont pas été respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de l'Autorité de contrôle, à savoir la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Accueils de loisirs RÉSERVATIONS MATIN - MIDI - SOIR & MERCREDI

Du lundi 1er septembre au vendredi 17 octobre 2025



**Fin des inscriptions le
vendredi 5 septembre 2025**

**Direction de l'Éducation
Service Enfance**

29 rue Henri Janin

01.71.34.60.03 - enfance@villeneuve-saint-georges.fr

Exemplaire à transmettre à l'accueil de loisirs

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Numéro de téléphone :

Merci de cocher les jours de présence de votre enfant.

Semaine du 01 au 05 septembre	Lundi 01			Mardi 02			Jeudi 04			Vendredi 05		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
Semaine du 08 au 12 septembre	Lundi 08			Mardi 09			Jeudi 11			Vendredi 12		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
Semaine du 15 au 19 septembre	Lundi 15			Mardi 16			Jeudi 18			Vendredi 19		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
Semaine du 22 au 26 septembre	Lundi 22			Mardi 23			Jeudi 25			Vendredi 26		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
Semaine du 29 septembre au 03 octobre	Lundi 29			Mardi 30			Jeudi 02			Vendredi 03		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
Semaine du 06 au 10 octobre	Lundi 06			Mardi 07			Jeudi 09			Vendredi 10		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
Semaine du 14 au 18 octobre	Lundi 13			Mardi 14			Jeudi 16			Vendredi 17		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir

Merci d'entourer les jours (J) de présence et les repas (R) ou en ½ journée matin (M) ou après-midi (AM) de votre enfant. Pensez à cocher le repas si votre enfant déjeune (demi-journée ou journée).

SEPTEMBRE	Mercredi 03		Mercredi 10		Mercredi 17		Mercredi 24	
	J	R	J	R	J	R	J	R
½ journée	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM
OCTOBRE	Mercredi 01		Mercredi 08		Mercredi 15			
	J	R	J	R	J	R		
½ journée	M	AM	M	AM	M	AM		

Fait à Villeneuve-Saint-Georges le :
Signature :

Exemplaire à conserver par la famille

Nom et prénom de l'enfant :

Accueil de loisirs fréquenté :

Nom et fonction de l'agent procédant à la réservation :

.....

Merci de cocher les jours de présence de votre enfant.

Semaine du 01 au 05 septembre	Lundi 01			Mardi 02			Jeudi 04			Vendredi 05		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
Semaine du 08 au 12 septembre	Lundi 08			Mardi 09			Jeudi 11			Vendredi 12		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
Semaine du 15 au 19 septembre	Lundi 15			Mardi 16			Jeudi 18			Vendredi 19		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
Semaine du 22 au 26 septembre	Lundi 22			Mardi 23			Jeudi 25			Vendredi 26		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
Semaine du 29 septembre au 03 octobre	Lundi 29			Mardi 30			Jeudi 02			Vendredi 03		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
Semaine du 06 au 10 octobre	Lundi 06			Mardi 07			Jeudi 09			Vendredi 10		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
Semaine du 14 au 18 octobre	Lundi 13			Mardi 14			Jeudi 16			Vendredi 17		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir

Merci d'entourer les jours (J) de présence et les repas (R) ou en ½ journée matin (M) ou après-midi (AM) de votre enfant. Pensez à cocher le repas si votre enfant déjeune (demi-journée ou journée).

SEPTEMBRE	Mercredi 03		Mercredi 10		Mercredi 17		Mercredi 24	
	J	R	J	R	J	R	J	R
½ journée	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM
OCTOBRE	Mercredi 01		Mercredi 08		Mercredi 15			
	J	R	J	R	J	R		
½ journée	M	AM	M	AM	M	AM		

Fait à Villeneuve-Saint-Georges le :
Signature :

MATIN - MIDI - SOIR

MATIN - MIDI - SOIR

MERCREDI

MERCREDI